



Détails et règlements du concours:

- Concours de panache offert à tous les chasseurs d'orignaux et de chevreuils pour leur récolte 2024 **mais aussi à tous les chasseurs, pêcheurs et amateurs de plein air.**
- **Tous les détenteurs d'un billet sont éligibles pour courir la chance de gagner un des prix de participation du concours.**
- Les billets sont en vente sur le site LEPOINTDEVENTE.COM
- Prix du billet: 25\$
- L'achat du billet doit être fait selon la réglementation d'achat des permis par zone de chasse pour avoir la possibilité d'enregistrer votre panache de la récolte 2024 au concours (original et/ou chevreuil).
- Partenariat avec le magazine virtuel 100% CHASSE PÊCHE. Tous les participants sont abonnés gratuitement au magazine 100% CHASSE PÊCHE et sont éligibles aux tirages destinés aux abonnés.
- Pour ceux qui le souhaitent, il est sera possible de soumettre un panache selon les 3 catégories suivantes:
 1. **Original de la récolte 2024 au Québec**
 2. **Chevreuril de la récolte 2024 au Québec**
 3. **Chevreuril de la récolte 2024 hors Québec**

Des prix spéciaux sont réservés pour ces catégories.
- **Un grand prix de PARTICIPATION est aussi réservé parmi tous ceux et celles qui achètent leur billet.**
- Les chasseurs devront envoyer par courriel au concourspanache@outlook.com une photo pour devenir finaliste du volet «panache» et pour permettre aux organisateurs de faire la présélection des plus gros panaches en vue de la soirée finale.
- **La photo envoyée par courriel doit inclure:** le chasseur, la bête et son panache avec le ruban à mesurer ainsi que le permis de chasse **visible**.
- La date limite pour envoyer les photo de panache d'original et de chevreuil est le 15 décembre 2024 à 20h00.
- Le tirage des prix de participation sera fait lors de la soirée des finalistes au début de l'année 2025 (date et lieu à déterminer). Il n'est pas obligatoire d'être présent à la soirée pour gagner un des prix de participation. Les noms des gagnants seront publiés sur le groupe Facebook Famille de bois, sur la page Facebook Flash ton panache et sur le site Internet après le tirage.
- Les mesures des panaches seront faites par des mesureurs officiels de Trophée Québec. <https://www.tropheequbec.com/>



Détails et règlements du concours (suite):

- Une soirée aura lieu au début de l'année 2025 (date et lieu à déterminer) pour la remise des prix pour les finalistes du concours. Celle-ci sera sous forme d'une soirée chasse et pêche que l'on connaît avec films, animation et nombreux prix de présence.
- Les finalistes présents à la soirée finale doivent venir avec leur panache.
- Les finalistes invités par les organisateurs du concours doivent obligatoirement être présents à la soirée finale pour être éligible au prix dans leur catégorie.
- Lors de la soirée, Jimmy Lachapelle (guide de chasse et de pêche et propriétaire de la nouvelle pourvoirie L'Aventure du Pro) viendra présenter son film de chasse exclusif et parler de chasse à l'original.

Limitation de responsabilité:

- Les prix devront être acceptés tels qu'ils sont décrits et ne pourront en aucun cas être en totalité ou en partie substitués à un autre prix ou être échangés contre de l'argent.
- Utilisation et acceptation du prix: en participant à ce concours, tout participant sélectionné pour un prix n'engage que sa responsabilité propre et dégage toute personne et/ou toutes entités juridiques de toute responsabilité quant au dommage et/ou préjudice qu'il ou qu'elle pourrait subir en raison de l'acceptation ou de l'utilisation de ce prix.
- Flash ton panache et Famille de bois se dégagent de toute responsabilité liée à la livraison des prix.
- Les participants ont la responsabilité de fournir les bons renseignements concernant leurs coordonnées et adresse courriel lors de l'achat de leur billet.

Famille de bois et Flash ton panache se donnent le droit de modifier légèrement les détails et règlements du concours dans le but de rendre le tout plus clair pour les participants ou afin d'en améliorer le fonctionnement.

